



VSA Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare  
AAS Association des Archivistes suisses  
AAS Associazione degli archivisti svizzeri  
UAS Uniun da las archivarias e dals archivaris svizzers

Arbeitsgruppe Stadt- und Gemeindearchive  
Groupe de travail Archives communales  
Gruppo di lavoro Archivi comunali e patriziali  
Gruppa da lavur Archivs communal

## Procès-verbal de la séance du 31 août, 10h15, Stadtarchiv Zürich

Présents: Karin Beck, Marlis Betschart, François Beuret, Michael Blatter, Delphine Friedmann, Roland Gerber, Rodolfo Huber, Marcel Mayer, Lucas Nicolussi, Nicoletta Solca.  
Invité: Daniel Kress, vice-président de l'AAS.  
Excusés: Olivier Girardbille, Marie-Pascal Hauser, Thomas Glauser, Roman Sigg, Daniela Walker, Ulf Wendler.

Rapport / Décision / Mission	Référence / délai:
<b>1. Accueil / salutations</b> Le président ouvre la séance et salue les membres présents du groupe. Il donne lecture des membres excusés. Il signale que c'est la dernière participation dans le groupe de Lucas Nicolussi qui quitte son poste d'archiviste à Uster, pour un autre poste au sein de la même commune	<b>Michael Blatter</b>
<b>2. Procès-verbal de la dernière séance</b> Le procès-verbal de la séance du 17.11.2017 est adopté, sans modification. Michael Blatter remercie Marlis Betschart pour la tenue de ce procès-verbal et Karin Beck pour l'accueil des Archives de la Ville de Zurich.	<b>Michael Blatter</b>
<b>3. Tenue du procès-verbal</b> Michael Blatter demande qui veut tenir le PV de la séance; c'est au tour de François Beuret. Pour faciliter sa tâche, car il estime que c'est trop difficile pour lui pour des questions de langue, Delphine Friedmann propose de le faire en duo avec lui.	<b>Michael Blatter</b>
<b>4. Feedback table-ronde du 28.03.2018 à Zurich</b> Remerciements à Karin pour l'organisation: tip top! LN: a trouvé bien, aurait aimé qu'il y ait plus de temps à disposition. A eu des échos très positifs. RG: bon public. Evénement de bonne dimension. A apprécié les discussions, intéressantes. MM: a bien aimé. Estime que la formule "table-ronde" est bonne. Ce n'est pas en concurrence avec d'autres événements organisés par l'AAS. Aussi positif pour nous, pas besoin de donner toujours les dernières nouveautés, mais partager ce qu'on fait et comment. En terme de "mémoire", il estime que ce qui figure sur la homepage de notre groupe n'est pas adéquat (PPT des présentations). Cela ne reflète pas le contenu de la table-ronde, ces présentations ne sont pas suffisamment claires hors contexte. Il faudrait retravailler la documentation. LN propose de filmer certaines	<b>Michael Blatter</b> <b>Tour de table</b>

Rapport / Décision / Mission	Référence / délai:
<p>parties des table-ronde. DF + RG estiment qu'on pourrait faire un résumé, utilisable d'abord pour faire de la publicité pour la table-ronde, puis jouer le rôle d'aide-mémoire sur ce qui a été discuté.</p> <p>MB note encore que le flyer qui annonçait la rencontre ne figure plus sur la homepage, il n'y a que les PPT et on ne comprend plus à quoi ils se rattachent.</p> <p>Proposition: ne pas faire de procès-verbal de la table-ronde, mais plutôt un résumé, éventuellement avec des éléments tels que les contacts et des références bibliographiques ou sites web si existantes.</p> <p>NS: a trouvé la table-ronde intéressante. Pour elle, très important. Ses collègues sont aussi venus. Ils ont écouté avec intérêt. Ils pensent qu'ils pourraient se pencher sur la question du RM. Les problèmes semblent les mêmes pour tous. Au final, très positif pour Lugano.</p> <p>MB: très positif. Aussi dans les discussions, le public a bien participé. Souligne qu'il y a des thèmes pour lesquels la table-ronde avec discussion fonctionne bien, mais qu'il y en a certainement aussi pour lesquels ce serait plus délicat. Il faut veiller à choisir des thèmes "qui marchent" (ou pour lesquels ce format est approprié... ou alors modifier le format!).</p> <p>FB: très content. Retours aussi très positifs de ses collègues genevois.</p> <p>RH: très bon format. Présentation un peu trop courtes. Aurait préféré que ce soit plus long et détaillé. Estime que la salle n'était pas très adaptée à la discussion, en particulier en regard de ses problèmes d'audition. Il n'y avait pas de micro. Très difficile pour lui, surtout durant les discussions. Pour les personnes assises devant, il fallait se « contorsionner » pour voir et écouter les participants qui posaient des questions.</p> <p>KB: 40-50 pers. Difficile de placer les gens de manière vraiment appropriée à la discussion. Micros pourraient aider. Trouve que la modération a aussi bien fonctionné. La discussion a duré, aurait pu se poursuivre. C'est un élément qui suscite toujours un peu d'angoisse, car on ne peut pas prévoir à l'avance si la discussion va "prendre" ou pas. En l'occurrence, c'était très bien. Pour ce qui est de l'organisation, KB indique que la Ville de Zurich a accepté de tout prendre en charge (plus de 700.- de location pour la salle!) mais que cela n'avait pas été prévu et que cela ne pourra pas être encore une fois le cas ainsi.</p> <p>Ce point suscite quelques réactions, notamment parce que le format "Table-ronde" devait justement permettre de créer des rencontres qui n'engendrent pas de frais (présentations par des membres du groupe, etc.). L'élément "salle" devra être reconsidéré. Daniel Kress indique qu'il en discutera avec le Comité et qu'on pourrait imaginer des solutions avec l'AAS.</p> <p>La discussion se poursuit au sujet des lieux envisageables pour d'autres table-ronde: Zug, Lucerne, Winterthur, Bern sont évoqués comme lieux potentiellement acceptables pour les participants venus du Tessin et de Romandie.</p>	
<p><b>5. table-ronde 2019: ob? Wenn ja, worüber?</b></p> <p><b>5.1 Vorschlag Marcel Meyer:</b> ebenenübergreifende Tätigkeiten und die daraus hervorgehende Archivierung bei sich überschneidenden Kompetenzen Kantone/Gemeinden (z.B. Steuern) oder Bund/Gemeinden (z.B. Zivilstandsregister). Beilage: Mail Marcel Mayer vom 22.5.2018.</p> <p>MM propose ce thème mais indique qu'il sera probablement à la retraite lorsque la prochaine table-ronde aura lieu, il ne veut donc rien imposer. Il indique que ces questions de compétences partagées entre les communes et les autorités cantonales ou fédérales ont souvent été abordées, mais jamais vraiment traitées. Il donne comme exemple les impôts et le registre d'état civil. En plus, il y a de grosses différences</p>	<p><b>Michael Blatter</b> <b>Tour de table</b></p>

Rapport / Décision / Mission	Référence / délai:
<p>entre les cantons, puisque la répartition de plusieurs tâches diffère d'un canton à l'autre. Il se demande si cela se prête vraiment à une table-ronde.</p> <p>Il y a plusieurs réactions positives autour de la table, il s'agit effectivement de questions récurrentes qui posent problème.</p> <p>MiB: ce sont des données importantes, mais personne ne s'en occupe. Mais attention, la législation est différente d'un canton à l'autre. On ne peut pas vraiment donner de solution.</p> <p>KB: demande s'il est vraiment indispensable de choisir un thème maintenant. Pour le format table-ronde, il s'agira ensuite d'approfondir un thème.</p> <p>DF et RG pensent que si l'on choisit ce thème de la répartition entre les différentes autorités, il faudrait intégrer aussi la question des associations intercommunales. Dans le canton de Vaud, il y a énormément d'exemples de telles associations. Un travail est actuellement en cours pour tenter de cadrer l'archivage de ces associations, en lien avec les Archives cantonales vaudoises et l'Association vaudoise des archivistes.</p> <p>MB: Winterthur a aussi plein de situations où c'est la ville qui traite des tâches cantonales. Tout vient ensuite aux Archives de la Ville!</p> <p>MiB: parle aussi de ça et a essayé de chiffrer le coût de la prise en charge d'un dossier. Il l'a estimé à environ CHF 20.- par an. Serait très intéressé par ces questions.</p> <p>Il faudrait vraiment bien débroussailler les questions de répartition des tâches entre:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communes / région - intercommunal (+ mandats publics remis à des entreprises)</li> <li>- Communes / canton</li> <li>- Communes / Confédération</li> </ul> <p>Cela pourrait être un thème pour 2019.</p> <p><b>5.2 Vorschlag Michael Blatter: digitales Geschäft aus Produktivsystemen vor Gericht, wie praktisch, und inwiefern und vom wem als beweisfähig akzeptiert?</b></p> <p>MiB: se demande comment on fait pour sortir un dossier d'un système électronique et quelle est son acceptation par un tribunal, par exemple. Il aimerait collecter des exemples de ce genre.</p> <p>Qu'est-ce qui peut être accepté?</p> <p>Il pense que les communes ont bien plus souvent à faire avec les tribunaux que les Cantons et la Confédération. Jusqu'ici, il n'a pas reçu de réponse satisfaisante ni au niveau cantonal, ni au niveau fédéral.</p> <p>Aucun autre thème n'est proposé pour la suite. Le thème proposé par Marcel Mayer est accepté. Lors de la prochaine séance, Marcel et Marlis présenteront des cas relatifs aux impôts (Marcel) et aux registres d'état civil (Marlis).</p> <p>La prochaine table-ronde pourrait avoir lieu en 2020, pas en 2019, afin d'avoir le temps à l'interne de travailler le sujet. Lieu à définir.</p>	

<p><b>6. Anfrage Mormonen an Stadtarchiv Thun: wie verhalten wir uns dazu? Beilage: Mail Roland Gerber</b></p> <p>Plusieurs personnes indiquent avoir aussi été contactées par les Mormons, sans avoir donné suite. Certaines institutions ont eu les Mormons il y a longtemps, quand ils travaillaient encore avec des microfilms...</p> <p>DF indique que les Archives cantonales vaudoises ont fait numériser l'ensemble des anciens registres d'état civil (dates à vérifier, mais moyen-âge, peut-être jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, rien de récent). Elle conseille de prendre contact avec M. Gilbert Coutaz.</p> <p>Le groupe finit par lui demander d'interviewer M. Coutaz à ce sujet. Elle proposera les questions au groupe avant de les transmettre à M. Coutaz.</p>	<p><b>Roland Gerber</b></p>
<p><b>7. Anfrage Mitgliedschaft in Arbeitsgruppe Archive der privaten Wirtschaft (Beilage: Mail von Irene Amstutz)</b></p> <p>MiB fait part de la demande d'Irene Amstutz.</p> <p>Certains membres du groupe se disent intéressés mais manquent de temps. Peut-être Zurich?</p> <p>DF propose de contacter Nicole Meystre, des Archives de Montreux, en raison du nombre et de l'intérêt des fonds privés conservés aux Archives de Montreux.</p>	<p><b>Michael Blatter</b></p>
<p><b>8. Mandat VSA-AAS: Daniel Kress</b></p> <p>Le texte en français est accepté sans modification.</p> <p>RH demande pourquoi ce texte n'est pas traduit en italien. Ce serait vraiment important. Rodolfo dit se tenir à disposition du Comité de l'AAS pour en parler. DK prend note et souligne que c'est important pour le comité de garder et de veiller au multilinguisme.</p> <p>DK en profite pour souligner que le comité a à coeur d'avoir des contacts avec les groupes de travail de l'AAS. Il nous remercie, de la part du comité notamment pour le travail que nous effectuons, et pour la qualité des discussions menées ce jour.</p>	<p><b>Michael Blatter / Daniel Kress</b></p>
<p><b>9. Repas ensemble</b></p> <p><b>12:30 - La séance est levée</b></p> <p>La prochaine séance est fixée au:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vendredi 23 novembre 2018, Stadtarchiv Zürich</li> </ul>	<p><b>Michael Blatter</b></p>

Secrétaire de la séance: Delphine Friedmann/03.08.2018